

ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES

Les aides de l'ADEME et du Conseil Régional des Pays de la Loire

Type d'installation	Chaudière et installation de la chaudière		Réseau de chaleur	
	Taux d'aide	Plafond	Taux d'aide	Plafond
Maison individuelle	Aide forfaitaire de 2000 €		0 €	
Maison individuelle + bâtiments agricoles				
Petits collectifs privés (plusieurs logements occupés à l'année)	50%	(4000 €/tep pour l'assiette de l'aide) Aide plafonnée à 2000 €/tep	50%	(2000 €/tep pour l'assiette de l'aide) Aide plafonnée à 1000 €/tep

Les autres aides

Crédit d'impôt :

Un crédit d'impôt est assuré sur les dépenses d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable, pour l'habitation principale. Il s'élève à 50 % du montant TTC des dépenses (subventions déduites et hors main d'oeuvre). Il y a un plafond qui est fonction du nombre de personnes du foyer fiscal.

Le crédit d'impôt est accessible à tous, même ceux qui ne sont pas imposables !

TVA :

La fourniture d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable, dans les logements de plus de 2 ans est soumise au taux réduit de la TVA (5,5 %) lorsqu'elle s'accompagne de travaux de pose

Aides à l'amélioration de l'habitat:

Pour les propriétaires, les travaux d'installation de chauffage peuvent être subventionnés par les aides à l'amélioration de l'habitat (OPAH, ORAH).

Exemple d'investissement pour une maison

Equivalences

Exemple d'investissement pour une maison

Investissement

<u>Installation</u>	<u>Bois déch.</u>	<u>Fioul</u>
Chaudière + cuve	10 500 €	3 500 €
Installation	3 000 €	800 €
Total 1	13 500 €	4 300 €

Subventions

A D E M E / R é g i o n	-2 000 €	
C r é d i t i m p ô t 50%	-4 250 €	
Total 2	7 250 €	4 300 €

Consommation annuelle : 50 m³ bois = 4560 l. fioul

	<u>Fioul</u> <u>(0,60 € / litre)</u>	<u>Bois</u> <u>(23 € / m³)</u>
Combustible	2 736 €	1 180 €
Surcoût entretien		100 €
Total 3	2 736 €	1 280 €

Temps de retour sur investissement

$$T_{ps} = \frac{\text{Prix chaudière bois} - \text{Prix chaudière fioul}}{\text{Coût fioul} - \text{Coût plaquette bois}}$$

Temps de retour = 2 ans

Equivalences

énergétiques

$$\begin{aligned} 1 \text{ MAP} &= 907,5 \text{ kWh} \\ &= 0,7 \text{ m}^3 \text{ de bûches} \\ &= 91 \text{ l de fioul} \\ &= 71 \text{ kg de propane} \end{aligned}$$

Pour chauffer une maison de 150 m², il faut en moyenne 50 m³ apparent de plaquettes (MAP) à 30 % d'humidité, soit environ 13 tonnes/an. Cela représente un chantier de déchiquetage de 1,5 à 2 jours à 4 personnes.